

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2019	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2019	En exercice : 50 Présents : 42 Votants : 49

Séance du 23 septembre 2019

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-trois septembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19 h 30), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET (arrivé à 14 h 45), Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Daniel EMERY (a quitté la séance à 20 h 07), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN.

ETAIENT ABSENTS :

M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER,
M. Claude PERREAU, pouvoir à M. Patrice CHASSERY,
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à M. Bernard MORAIN
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à M. Thierry LEAU,
Mme Laure FARO, pouvoir à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à M. Hassan LARIBIA,
Mme Monique MERCIER, pouvoir à M. Gilles-Maxime POIBLANC,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY, (a quitté la séance à 20 h 07)
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Hélène GOUEDARD (de 19 h 00 à 19 h 30)
M. Serge BLOUET, pouvoir à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU (de 19 h 00 à 19 h 45)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Autorisation donnée au président pour la signature de l'avenant n°3 à la convention n° ANT/MED/2016/9, avec le Conseil Départemental de l'Yonne

Envoyé en préfecture le 09/10/2019

Reçu en préfecture le 09/10/2019

Affiché le 09/10/19 5 50

ID : 089-248900938-20191009-ECO_2019_76-DE

Objet : Autorisation donnée au président de signer l'avenant n°3 de la convention ANT/MED/2016/9, avec le Conseil Départemental de l'Yonne

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération en date du 18 décembre 2015, n° ECO/2015/77, relative à la convention signée avec le Conseil Départemental de l'Yonne pour la réalisation de travaux en vue du déploiement de la montée en débit,

Considérant que les communes de Béon, Cudot et Précy-sur-Vrin abandonnent les travaux de montée en débit au profit de l'accélération du déploiement de la fibre optique à l'abonné (FTTH), étape 2.

Considérant l'avenant N° 3 de la convention n° ANT/MED/2016/9, confirmant l'abandon du déploiement de la montée en débit des communes de Béon, Cudot et Précy-sur-Vrin au profit du FTTH et du maintien de la montée en débit de la commune de Verlin,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 12 septembre 2019,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°3 de la convention n° ANT/MED/2016/9 annexé, avec le conseil départemental de l'Yonne,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer ledit avenant et tout autre document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 09/10/2019

Reçu en préfecture le 09/10/2019

Affiché le 09/10/19 SLO

ID : 089-248900938-20191009-ECO_2019_76-DE